

[Text]

• 1615

I might anticipate your next question. Until the aerodromes security regulations get passed into law, which we anticipate at the end of June, we have not had the legal authority to do background checks on contract employees, people like cleaners and baggage handlers, who are employed there. With the passage of the aerodromes security regulations, for the first time we will be authorized to carry out background checks. We have a system in place to do that. We can do Transport Canada and other government employees now.

Mr. Ouellet: Thank you very much. I appreciate the answer. I hope you will have a close look at what is taking place in Dorval. It is hoped senior experienced employees who are working there, and have been working there for a number of years, are not going to be fired by the current company doing security just to save money. Indeed, it is hoped these people will be retained to continue the work and ensure the type of security needed at airports.

Mr. Rodocanachi: I hope so too, sir, but I cannot guarantee it. They are the employees of the air carriers.

Mr. Ouellet: They are not employees of Air Canada. They are employees of the companies who got the contract at Dorval.

Mr. Rodocanachi: Yes, but they are working for Air Canada as the contractor. He contracts to Metropol. Sir, if you would like to come through a screening point at a future date—I am serious—I would be delighted to arrange it.

Mr. Ouellet: Call my office and I will gladly go with you.

The Acting Chairman (Mr. Taylor): Thank you. We will look forward to your report. Mr. Benjamin.

Mr. Benjamin: We are not sure what kind of company you would be keeping. I feel like I have been thrown into a harem again. I will start off with Terminal 3. I believe the department has invited proposals for a private endeavour to construct and operate a third terminal at Pearson International. The developers interested in making a proposal say it is a directive of Transport Canada that these proposals be kept secret or confidential. Transport Canada says it is at the request of the developers. I am wondering why we cannot hear about the different proposals before a final decision is made.

In the case of the dome stadium and the waterfront development in Toronto, I understand proposals have been invited and are all public. Is it correct these

[Translation]

Passons tout de suite à votre autre question. En attendant que le nouveau règlement sur la sécurité des aéroports soit sanctionné par la loi, ce que nous prévoyons pour la fin de juin, nous ne sommes pas autorisés légalement à procéder à la vérification des antécédents des employés à contrat, comme les préposés au nettoyage et les manieurs de bagages, qui y travaillent. Grâce à l'adoption du règlement sur la sécurité des aéroports, nous en serons en mesure pour la première fois d'effectuer des vérifications sur les antécédents. Nous possédons déjà un système en place à cette fin. Celui-ci peut être mis au profit de Transports Canada et s'appliquer aux employés d'autres ministères de l'État.

M. Ouellet: Merci beaucoup. J'ai bien aimé votre réponse. J'espère que vous examinerez de près ce qui se passe à Dorval. Il faut souhaiter que les employés d'expérience qui ont plusieurs années d'ancienneté ne risqueront pas de se faire licencier par l'entreprise chargée de la sécurité pour des raisons économiques. Espérons, au contraire, qu'on saura tirer parti de l'expérience de ces personnes pour assurer le type de sécurité dont les aéroports ont besoin.

M. Rodocanachi: Je l'espère aussi, monsieur, mais je ne saurais le garantir. Ils sont employés par les transporteurs aériens.

M. Ouellet: Ce ne sont pas des employés d'Air Canada. Ils sont à l'emploi des sociétés qui ont obtenu le contrat à Dorval.

M. Rodocanachi: Oui, mais ils travaillent pour Air Canada comme sous-traitants. Le contrat a été attribué à Métropol. Si à un moment donné il vous plairait de passer à un point de filtrage, monsieur—et ma proposition est sérieuse—je me ferai un plaisir de faire les arrangements voulus.

M. Ouellet: Communiquez avec mon bureau et je vous accompagnerai volontiers.

Le président suppléant (M. Taylor): Merci. Nous attendrons votre rapport avec impatience. Monsieur Benjamin.

M. Benjamin: Nous ne savons pas très bien quel genre d'entreprise vous conserveriez. J'ai l'impression de me retrouver encore une fois dans un harem. Commençons pas l'aérogare 3. Je crois savoir que le ministère a lancé un appel d'offres pour la construction et l'exploitation d'une troisième aérogare à Pearson International. Les promoteurs désireux de présenter une soumission ont mentionné que Transports Canada leur avait donné l'ordre de garder ces soumissions secrètes ou confidentielles. Transports Canada, pour sa part, affirme qu'il s'agit là d'une exigence des promoteurs. Je voudrais savoir pourquoi on ne peut prendre connaissance de ces offres avant qu'une décision finale ne soit prise.

Dans le cas du stade couvert et de l'aménagement des quais de Toronto, il semble que les soumissions aient été rendu publiques. Est-il donc juste que ces soumissions